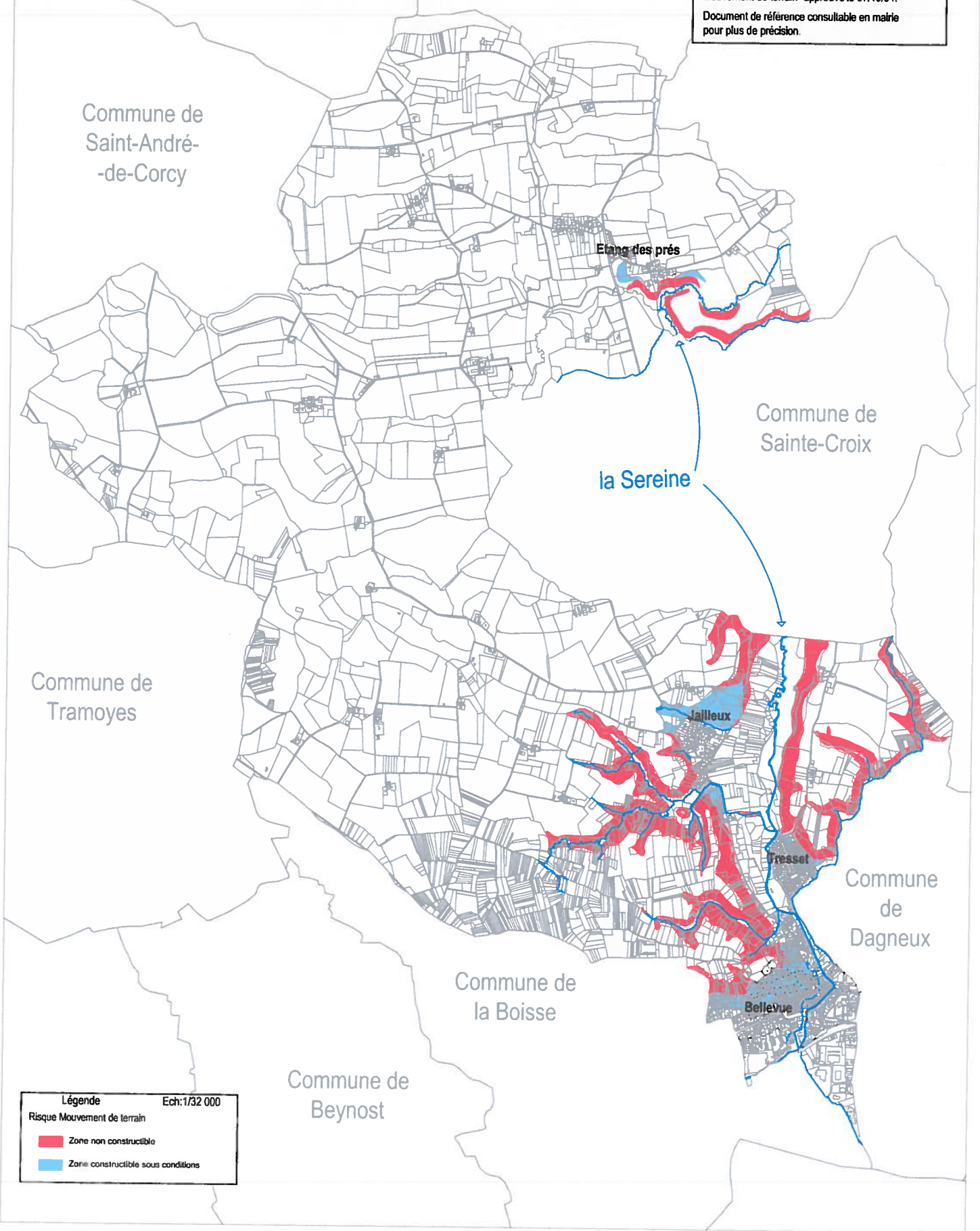


Annexe à l'arrêté préfectoral n°2006-141  
 en date du 15 février 2006 relatif à  
 l'information des acquéreurs et des  
 locataires de biens immobiliers sur les  
 risques naturels ou technologiques  
 majeurs.  
 Représentation simplifiée du plan de zonage du  
 PPR "Crues de la Sereine, Crues torrentielles et  
 Mouvement de terrain" approuvé le 07/10/04.  
 Document de référence consultable en mairie  
 pour plus de précision.



**Légende** Ech: 1/32 000  
 Risque Mouvement de terrain  
 ■ Zone non constructible  
 ■ Zone constructible sous conditions